

Législature 2017-2021

Séance du 27 février 2019

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°38

Suivi de différents messages votés

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous pouvons vous donner les informations suivantes concernant le suivi de différents messages votés depuis le début de la législature :

- **Message 17 concernant l'octroi d'une délégation de compétence sur investissements de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non-planifiables** : les études suivantes ont été mandatées récemment : CHF 7'000.00 à un bureau d'architectes pour analyser le projet de rénovation de l'administration communale. Concernant ce point, une séance est planifiée prochainement avec la Commission chargée de l'étude du projet et une information plus détaillée sera donnée prochainement au Conseil général. CHF 2'000.00 à un juriste pour un soutien dans l'élaboration du contrat pour les transports scolaires suite à la procédure de marchés publics suivie. CHF 12'000.00 pour une étude sur l'assainissement du bruit routier dans le secteur Estavayer-le-Lac visant à définir les mesures d'assainissement à prendre en lien avec le cadastre du bruit. CHF 5'100.00 au bureau d'architectes chargé du projet du Sacré-Cœur pour préparer des plans précis des locaux proposés au Conservatoire de Fribourg dans le bâtiment historique. CHF 15'700.00 à un bureau d'urbanisme pour la création d'une zone spéciale sur le lac pour la création d'un parc aquatique ludique. Le solde de ce message à mi-législature environ est de CHF 152'000.00 ;
- **Message 25 concernant l'octroi d'un crédit-cadre de CHF 250'000.00 TTC pour le remplacement de plusieurs véhicules communaux pour la législature 2017-2021** : un troisième véhicule a été acquis en utilisant ce crédit-cadre. Il s'agit d'un fourgon pour la Police, en remplacement du véhicule actuel, acheté auprès d'un garage de la place pour un montant de CHF 47'800.00. Le solde de ce crédit est donc de CHF 115'000.00 ;
- **Message 46 concernant la décision de principe sur la vente de l'ancienne école de Montbrelloz, sise au Chemin de l'Eglise 14 (parcelle RF 2023) et Message 60 concernant la vente de l'ancienne école de Montbrelloz, sise au Chemin de l'Eglise 14 (parcelle RF 2023) pour un montant de CHF 625'000.00** : l'immeuble a été vendu au prix précité à un jeune couple de la région au 31 janvier 2019.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
André Losey

Conseiller communal responsable : André Losey, Syndic